

Si l'on en croit les sondages parus dernièrement à propos de la votation du 24 novembre prochain et que l'on tire un parallèle avec la réalité vécue par la minorité francophone du Jura-Sud, celle-ci pourrait bien devenir tout prochainement l'unique région du monde qui quémande et pleurniche à longueur d'année mais qui, simultanément, affirme que tout va pour le mieux et qu'il ne faut surtout rien changer.

Le syndrome de Stockholm

Nous pourrions ainsi être confrontés à une forme nouvelle du syndrome de Stockholm qui toucherait pour la première fois une population entière (du moins sa majorité).

Allez savoir: ronchonner lorsque Berne supprime le bureau du registre du commerce, ferme celui du service des eaux du Jura-Sud, supprime lits et emplois au sein de l'unité psychiatrique de Bellelay, fait du Tribunal de Moutier une antenne de l'arrondissement de Bienne et du Seeland, ferme l'école de soins infirmiers, le Centre professionnel Tornos et l'école professionnelle commerciale de Moutier, boucle la maternité de l'hôpital de Moutier ou restreint le service hivernal de déneigement de nos routes n'est peut-être pas aussi antinomique que ça, pour une victime du syndrome de Stockholm, avec le fait de sceller un statu quo pour plusieurs décennies...

Tout comme le fait de se contenter de grommeler timidement lorsque le Gouvernement bernois tente de fermer le service des urgences de l'hôpital de Moutier ou de le transformer en «centre de santé», qu'il coupe dans le budget des soins à domicile ou menace de fermer l'Office de la circulation routière de Tavannes.

Mais trêve de paradoxes! Comment ne pas se rendre compte qu'en votant non, on passe à côté d'une chance unique que toutes les minorités de la planète nous envient: pouvoir prendre son destin en main? La possibilité, pour nous, de participer à l'étude d'une nouvelle entité romande au sein de laquelle le Jura-Sud pèserait de tout son poids dans les décisions engageant son avenir. Un projet que chaque citoyen serait ultérieurement à même de juger sur pièce, en toute connaissance de cause, puis d'accepter ou de refuser.

Comment ne pas être d'accord d'étudier un avenir commun au sein d'une même communauté d'intérêt et de destin, sans prendre le moindre engagement?

Comme le rappelle si bien le Gouvernement jurassien dans le message du 30 octobre 2013 qu'il a adressé au parlement: «La création d'un nouveau canton offre aux citoyens, aux entreprises et aux associations la possibilité de réfléchir à leur place au sein de la société, au rôle et au fonctionnement de l'Etat et au développement de la région. Si elle n'est pas une fin en soi, elle est une occasion extraordinaire de formuler des propositions, de définir des priorités et finalement de réaliser un grand projet de société. C'est un vecteur de progrès.»

Votons OUI sans complexe le 24 novembre! Pour voir ce qu'un avenir commun pourrait nous réserver.

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2864 • abonnement annuel: 90 fr. • 7 novembre 2013 • Paraît le jeudi

Lettre de Berne à ses fidèles

Chers et fidèles sujets, Quelle bonne surprise que cette campagne pour le 24 novembre! Ainsi, vous aimez Berne et les Bernois. Nous n'y sommes pas habitués, passant autrefois pour des brutes épaisses et aujourd'hui pour des lourdauds vivant aux crochets des cantons riches.

Mais soyez rassurés, nous vous aimons aussi. D'abord, parce que vous nous rapportez, par votre seule présence, 65 millions de péréquation financière. Mais en plus, comme votre capacité contributive est un peu faible, nous perdrons à peu près 35 millions de plus si vous nous quittez. Comme certaines jeunes filles moches et fortunées, votre région est charmante «vue de dot»¹.

Chers oui, coûteux non!

C'est pourquoi, quelle que soit la partie que vous parviendrez à maintenir dans notre canton, elle sera la bienvenue dans notre comptabilité. Vous savez que notre fortune s'élève à zéro franc, que nous avons 9 milliards de dettes et un trou annuel de 300 millions, malgré 1,3 milliard d'aide fédérale.

Nous devons restructurer. Dans ces cas-là, tout le monde doit faire des efforts. Pour les hôpitaux, c'est le brouillard. Pour les écoles, les administrations, les routes, les subventions de tout acabit, on sabrera de cas en cas. Quant aux impôts, on attendra les élections avant de les augmenter. Nos

besoins en investissements de toute nature sont si énormes en ville de Berne et alentour que nous ne pourrions malheureusement guère nous occuper des vôtres. Restez-nous chers, sans devenir coûteux!

Le panier de bonbons

D'ailleurs, comparé aux catastrophes imaginaires que vous avez fantasmées pour refuser de convoler avec vos compatriotes jurassiens, ce que nous vous demanderons sera peu de chose. Et en plus, vous aurez un statut évolutif. Vous serez étonnés de voir à quel point il est évolutif, surtout si une partie d'entre vous nous quitte. Autour de moi, on pouffe déjà.

Cependant, ne craignez point: nous maintiendrons votre CJB. Il est trop mignon! Il faut le voir se réunir avec des mines de burgraves, créant des commissions et des sous-commissions, discutant de tout et ne décidant de rien, jusqu'au moment du goûter, quand arrive un panier plein de bonbons à distribuer aux petits camarades qui attendent dans le corridor. On ne vous garantit pas qu'il y aura autant de bonbons l'an prochain, mais ce sera toujours le CJB qui les distribuera.

L'amour vrai

En plus, privilège dont il faut mesurer la valeur, ce conseil pourra faire des suggestions sur plein de sujets. Et nous l'écouterons! Par exemple, il pourra nous proposer un copain pour une place d'Etat. Ouverts au dialogue, nous lui expliquerons pourquoi nous en avons

nommé un autre. Le CJB pourra nous soumettre ses idées et nous lui dirons pour quelles raisons nous n'en tiendrons pas compte.

Pensez aussi à ceci: maintenant que vous nous avez déclaré votre amour, nous ne vous accordons aucune faveur. Sinon, tout le monde croira que vous nous avez choisis par intérêt ou par ambition. Or, l'amour vrai vient de l'âme, du cœur, pas du porte-monnaie. Il ne faudrait pas non plus que votre attachement se traduise par des caprices d'enfants gâtés, des tyrannies, des mesquineries, comme de nouvelles routes ou le maintien d'administrations chez vous.

Bonnets rouges et bonnets d'âne

Chers et fidèles sujets, quelle joie ce sera d'accueillir ceux qui voudront rester avec nous! Joie d'autant plus pure que vous ne pourrez plus partir nulle part ensuite, quelle que soit la manière dont nous vous trai-

terons. Neuchâtel ne voudra jamais de vous, Soleure encore moins. Quant au canton du Jura, au visage duquel vous aurez craché avec une inventivité dont nul ne soupçonnerait la richesse, il vous laissera dans votre jus.

Ce qui nous fait bien rire, c'est que vous ne pourrez même pas, comme les Bretons, relancer «La révolution des bonnets rouges». Dans votre cas, tout le monde parlerait de «la révolte des bonnets d'âne». Nous n'en sommes pas là. Pour l'heure, chers et fidèles sujets, continuez à guerroyer contre vos compatriotes, nous saurons en faire le meilleur usage. Et quand ce sera fini, rentrez chez vous, jouissez des plaisirs de la vie, admirez la nature, instruisez-vous en regardant des dessins animés, mais laissez la politique aux grandes personnes. Nous sommes là pour ça.

● Finn Grossmutz

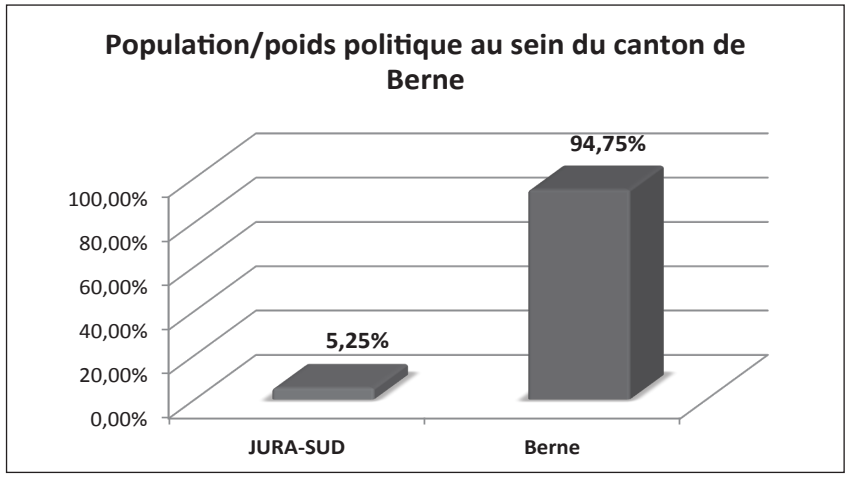
¹ Pierre Lemaître dixit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis son entrée en souveraineté, le canton du Jura a pesé de tout son poids pour défendre et développer son réseau ferroviaire. Grâce à son dynamisme et à ses bonnes relations outre-frontière, la ville de Porrentruy est même devenue la cité helvétique la plus proche de Paris en termes de temps de trajet en train grâce à l'ouverture de la liaison Porrentruy-Delle-Belfort.

De son côté, le Jura-Sud, ultra-minoritaire au sein du canton de Berne, n'a aucun poids pour défendre ses acquis en matière de liaisons ferroviaires. Il souffre en outre des tarifs prohibitifs du tunnel Moutier-Granges et peine à donner de la voix pour améliorer la situation.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une politique en matière de transports ferroviaires qu'il pourra défendre selon les besoins propres de la région. Son poids politique sera significatif au sein de la future entité et il sera de 50% au sein de l'assemblée constituante qui définira les contours du nouveau canton.



Loïc Terrier, Moutier, étudiant en économie d'entreprise à la Haute école de gestion de Neuchâtel («Le Quotidien Jurassien», 17 octobre 2013).

Saignelégier

† Charles Wilhelm

Personnalité jurassienne, Charles Wilhelm est décédé à l'âge de 88 ans. Né à Saignelégier, il y avait suivi sa scolarité obligatoire, avant de fréquenter le collège Saint-Charles, à Porrentruy, ainsi que ceux d'Engelberg et de Saint-Michel, à Fribourg. Il obtint son brevet d'avocat à l'Université de Berne en 1951.

Charles Wilhelm occupa la fonction de préfet (1966 à 1978) et de président du Tribunal du district des Franches-Montagnes (1966 à 1990). Il fut également juge d'instruction et juge administratif et a siégé au Tribunal cantonal.

Le défunt occupa de nombreuses fonctions publiques. Il présida notamment le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de la Courtine.

Le Jura Libre présente à sa famille ses condoléances émues.

EXPOSITION

Delémont

Jusqu'au 24 novembre 2013, l'Artsenal, espace d'art, présente des œuvres de Lyne Héritier et d'Anouk Richard.

Moutier

Jusqu'au 1^{er} décembre 2013, la galerie du Passage (57c, rue Centrale) expose des œuvres de Léonard Félix.

L'eau de Moutier à Delémont

Une subvention de 468 000 francs a été accordée par le Gouvernement jurassien à la commune de Delémont pour son approvisionnement en eau potable.

Parmi les mesures prévues pour améliorer cet approvisionnement en eau potable figure la construction d'une interconnexion avec Moutier pour l'alimentation en eau de secours. Dans le cadre de la construction du tunnel A16 de Choindez, une conduite d'eau potable alimentée par la commune de Moutier sera mise en place pour la défense incendie. L'eau en sortie du tunnel sera disponible pour l'alimentation en eau potable.

La nouvelle conduite de transport reliera directement le portail du tunnel de Choindez au réservoir du Montchaibeux. Cette eau sera alors disponible non seulement pour Delémont mais aussi pour toutes les communes interconnectées au réseau de Delémont. Ce projet s'inscrit dans la politique cantonale de sécurité d'alimentation en eau potable et d'interconnexion des réseaux.

Jurassica se dévoile

Un projet d'envergure internationale voit le jour dans la région de Porrentruy. Baptisé JURASSICA et mené par la Fondation Jules Thurmann et sa directrice Arlette-Elsa Emch, il mettra en valeur l'extrême diversité du patrimoine paléontologique et naturel jurassien avec une offre globale alliant les activités scientifiques, pédagogiques et de loisirs. Le projet culminera en 2018 avec la création d'un centre muséal et de compétences à Porrentruy.

Le projet JURASSICA débute officiellement. A sa tête, l'ancien membre de la direction générale de Swatch Group, Arlette-Elsa Emch, Jurassienne d'origine. La Fondation Jules Thurmann et JURASSICA ont été créés dans l'objectif de promouvoir, de gérer et de réaliser un ensemble d'infrastructures consacrées au patrimoine paléontologique et naturel jurassien. JURASSICA perpétue ainsi la tradition des sciences naturelles dans le Jura en prenant le relais de Paléojura et du Musée jurassien des sciences naturelles (MJSN).

Tourisme et développement durable

JURASSICA se profile comme une entité d'envergure internationale, ayant l'ambition d'intégrer la richesse fossilifère jurassienne dans le Réseau européen des géoparcs. Au sein d'un environnement naturel demeuré exceptionnellement riche et diversifié, ce site unique au monde bénéficiera d'un accès aisé depuis la Suisse et les pays voisins grâce au réseau ferroviaire (ancrage TGV) et routier (Transjurane). Ces conditions favorisent l'éclosion d'une nouvelle offre touristique, dans la mouvance du développement durable, et fondée à la fois sur des activités de terrain – visite en plein air de sites fossilifères authentiques – et sur des expositions muséographiques aux contenus pédagogiques et ludiques.

Infrastructures complètes en 2018

JURASSICA, localisé actuellement dans les murs du Musée jurassien des sciences naturelles, propose déjà plusieurs activités au public, comme le sentier didactique «Sur les traces des géants» à Courtedoux, le Jardin botanique, ou la Dinotec, aménagé dans la cour du Centre professionnel de Porrentruy: les visiteurs peuvent y voir les empreintes de dinosaures découvertes *in situ* (visionner à terme des animations avec un effet de réalité augmentée sur leur smartphone ou tablette) et se renseigner sur l'histoire merveilleuse de ces traces. Un nouveau site de fouilles regorgeant de fossiles sera finalisé dans les hauts de Porrentruy, au lieu-dit du Banné.

La majorité des infrastructures sur le terrain sont toutefois prévues pour la période allant de 2014 à 2018 et plus tard, soit:

– un centre de gestion des collections à Porrentruy permettra notamment de conserver et de valoriser les découvertes faites lors des travaux de la Transjurane, sans oublier bien entendu la riche collection du MJSN;

– un musée interactif consacré au patrimoine paléontologique et naturel jurassien ouvrira ses portes en 2018 à Porrentruy;

– un centre de compétences académiques en géosciences permettra d'allier recherche et formation sur la base des richesses paléontologiques et géologiques jurassiennes;

– un parc paléontologique unique au monde s'étendra entre Porrentruy et les communes ajoulotes de Courtedoux et de Chevenez: le public pourra découvrir d'authentiques sites fossilifères en plein air, assister à des événements périodiquement renouvelés, participer à des ateliers pédagogiques favorisant la compréhension de la paléontologie et de la nature.

Le projet sera financé en partie par des fonds publics et en partie par des fonds privés.

152 millions d'années d'histoire du monde

La terre du Jura porte et abrite en son sein la merveilleuse histoire de la Terre depuis la fin du Jurassique, il y a 152 millions d'années, jusqu'à nos jours. En particulier dans un rayon de 30 km autour de Porrentruy, toutes les disciplines fondamentales des géosciences peuvent être expérimentées. C'est ici que se concentrent les traces laissées par l'épopée extraordinaire du vivant. Ici qu'ont été faites de remarquables découvertes paléontologiques, notamment lors des fouilles menées dans le cadre des travaux autoroutiers de l'A16 Transjurane: plus de 43 000 fossiles recensés, 13 500 traces de dinosaures sur le seul périmètre du plateau de Courtedoux-Chevenez, plus de 90 carapaces de tortues, 3 squelettes de crocodiles, 2500 restes de mammifères... L'histoire régionale se confond ici avec l'histoire du Monde. JURASSICA souhaite tout naturellement préserver et mettre en valeur cet inestimable trésor rendu accessible au public et aux spécialistes du monde entier.

Une opération de mécénat a été lancée sous le nom de Club des 152, car 152 membres ont l'occasion de soutenir le projet naissant en acquérant un témoin représentant un des 152 millions d'années d'histoire terrestre que représente JURASSICA!

ET TOUT CECI EST VRAI

Florian Schneider est contre la réunification. Cet artiste lyrique a même composé une rengaine qu'il diffuse à ce sujet. Il vient de découvrir incidemment que sa Stéphanie d'épouse était membre active du comité pour la réunification... des deux Bâles.

Oui = O.K., non = K.O.!

Le 24 novembre, nous voterons sur le lancement d'un processus. L'humoriste Thierry Meury a résumé de manière parfaite l'enjeu du scrutin: «Si j'ai bien compris, le 24 novembre on demandera aux gens s'ils sont d'accord qu'on leur pose une question!» Précisons qu'à cette question les deux régions, séparément, auront toute liberté de dire «oui» ou «non»!

Certains proclament qu'on votera déjà sur le fond. C'est faux, et le Gouvernement bernois lui-même le dément à la page 9 de son message officiel aux électeurs: «Un double <oui>, écrit-il, n'entraîne pas automatiquement la création d'un nouveau canton.» Il ajoute: «Un nouveau canton naîtra si les populations concernées acceptent le projet de Constitution.»

L'analyse du professeur Mahon et les déclarations des gouvernements de Berne et du Jura vont dans le même sens: le Jura bernois et le canton du Jura formeront deux circonscriptions distinctes lors des votes. Si l'une des deux régions dit «non» au projet de Constitution

conduisant à la création d'un canton des six districts, il n'y aura pas de nouvel Etat.

La seule chose qui est claire, c'est que, conformément à l'accord passé entre les cantons, un «non» le 24 novembre reviendra de fait à ouvrir la porte au vote communaliste, dont chacun connaît par avance la conséquence directe: le démantèlement du Jura bernois! Et qu'advientra-t-il ensuite d'une région privée de tout pouvoir et perdant sa ville principale, lassée d'exprimer un vœu sans cesse réprimé sans discussion? Réfléchissons donc, et votons «OUI», en toute confiance.

● Jean-Pierre Aellen
Député au Grand Conseil bernois

Devinette : Qui a écrit ces lignes ?

- Pour la partie alémanique du canton, il existe certainement un intérêt dans la séparation du canton de Berne et du Jura bernois.
- La population francophone du nord-ouest du canton peut trouver un intérêt à se séparer de Berne pour créer une nouvelle instance ou pour en rejoindre une qui lui paraît plus proche.
- Dans plusieurs domaines touchant très directement le Jura bernois, les deux gouvernements ont d'ailleurs des intérêts tout à fait convergents. L'unité du Jura en fait partie, il faut se rendre compte que la notion actuelle des frontières met en péril le maintien de la culture francophone dans la région.
- Selon le concept traditionnel des frontières cantonales il n'est pas toujours facile de convaincre une majorité allant au-delà de 90% de la population bernoise de contribuer financièrement et politiquement au maintien de la culture minoritaire dans le canton. Les Romands du Jura bernois représentent actuellement moins de 5% de la population bernoise. Si Moutier quittait le canton, la difficulté de convaincre la majorité alémanique de soutenir intégralement l'infrastructure scolaire et culturelle de cette minorité ne ferait que croître.

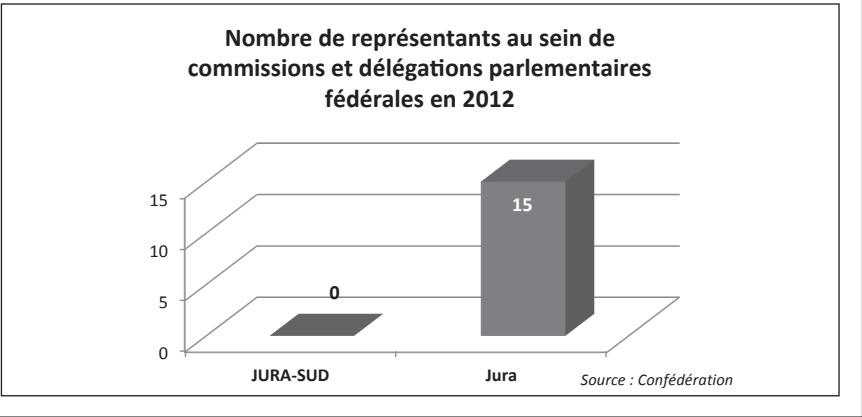
Ces extraits sont tous issus du rapport Haenni intitulé «Les Romands dans le canton de Berne». A la suite du Rapport Widmer, l'Etat de Berne a commandé une contre-expertise à Dominique Haenni, ancien chancelier de l'Etat de Genève, à propos de la loi sur la participation politique du Jura méridional et de Bienne. Pour 340 000 francs d'honoraires, M. Haenni dresse un état catastrophique des rapports entre le Jura-Sud et Berne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le statut de canton donne au Jura les moyens de promouvoir et de défendre ses intérêts auprès de la Confédération. Il se fait entendre sous la Coupole fédérale par la voix de ses deux conseillers aux Etats et de ses deux conseillers nationaux.

Le canton du Jura est également représenté au sein de quinze commissions et délégations parlementaires, tout comme il est présent dans nombre de conférences intercantionales qu'il préside parfois. Cette présence dans ces lieux de décision sur le plan fédéral confère au Jura une capacité d'action tout à fait exceptionnelle par rapport à celle dont dispose le Jura-Sud qui est privé de tout représentant direct dans les autorités politiques fédérales.

La souveraineté cantonale que le Jura-Sud pourrait décider de s'octroyer après avoir confié l'étude d'un nouveau canton romand à une assemblée constituante paritaire nord-sud lui donnera cette visibilité fédérale qui lui manque cruellement.

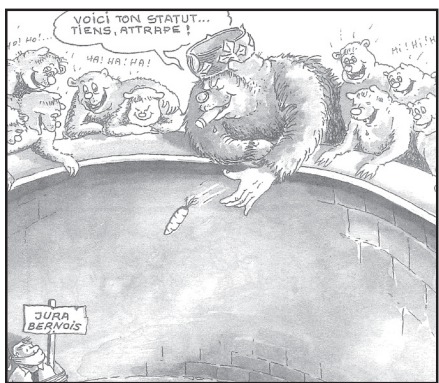


Ne laissons plus les autres décider pour nous!

Oui le 24 novembre

www.unjuranouveau.ch

« Il faut bien se rendre compte de ce qu'implique le vote. En votant oui, on ouvre la porte à la constituante et à la discussion. Si on vote non, la question est réglée, liquidée. Une partie du Jura bernois partira quand même, et alors il ne restera plus grand-chose. Quand on a la possibilité d'accéder à une certaine liberté, il faut sauter sur l'occasion. La question de la langue est pour moi également importante. Et en passant d'un grand canton à une entité plus petite, on aura plus de chance de convaincre et d'être entendu. Le statu quo+, c'est un sucre. Des sucres, on en a eu. Mais il a fallu les quémander. Après, ce sera fini. »



Le statut particulier du Jura-Sud: dessin de Rémy Grosjean paru dans « La Tuile » en 2002.

Claude Voisin, Corgémont (« Le Quotidien Jurassien », 24 octobre 2013).

20 décembre 1997: l'appel de Tristan Solier

Le 20 décembre 1997, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Mouvement autonomiste jurassien, l'artiste Tristan Solier (Paul-Albert Cuttat), figure de la vie culturelle jurassienne, écrivait les mots qui suivent, d'une brûlante actualité à l'aube de la votation du 24 novembre 2013 :

<http://www.maj.ch>

50^{ème} Anniversaire du Mouvement Séparatiste Jurassien
Samedi 20 décembre 97 à 16h00
Café de la Cigogne, Porrentruy.

On avait presque oublié que la première brève s'était déroulée au Café de la Cigogne, à Porrentruy en 1947.
L'indépendance n'a fait, des braves cœurs de résister jusqu'au plébiscite menaçant qui affirmait la volonté de casser la passé, d'affirmer une existence autonome.
Les plébiscites en chaîne ont mis notre patrie en semi-liberté et en bord la voie à un dernier combat.
Ils savent, les jurassiens, que la cause de la patrie bat à l'horizon, que ce cœur de por-
d'hui cherche un corps et que la fervente populaire, va le lui donner.
L'attente de l'unité du territoire, de notre territoire, exige encore une flamme d'en-
thousiasme pour découvrir le vrai visage d'une patrie matrice par l'histoire.
On y participera sans doute en offre à maints la priorité de la langue, en versant dans le combat tout le poids de notre culture en fin siècle du moins, enfin à l'heure comme un brûlant poème à la face de l'oppression.
Ainsi verra un peuple fraternel d'attente de l'ajout de ses fausses frontières, réuni, et une fois c'est fait le cas dans un pays lointain comme ce sera le cas dans un futur de plus en plus proche, déjà visible à l'horizon comme une suite de désirs et digne d'être conquise.
Vive le Jura
Tristan Solier
1997-98

Groupe Bélier

Opération cadenas

Le samedi 26 octobre dernier, le Groupe Bélier a symboliquement cadenassé le portail principal du centre de services psychiatriques de Bellelay. Le mouvement de jeunes entendait rappeler que trente lits et vingt emplois seront prochainement biffés par le canton de Berne au sein de cette unité. A plus long terme et selon le directeur des services psychiatriques, le centre de Bellelay sera carrément fermé au profit de Bienne.

Dans son élan, le Bélier a également verrouillé la porte de l'Office de la circulation routière de Tavannes que le canton de Berne a renoncé de justesse à fermer récemment, sous la pression d'un député du Jura-Sud favorable à engager l'étude d'une nouvelle entité romande.

Enfin, le mouvement de jeunes a cadenassé la porte du Conseil du Jura berné (CJB) à La Neuveville, dénonçant « un jouet créé par le pouvoir bernois pour amuser ses valets servant à arroser nos contrées de quelques deniers ». Pour le Groupe Bélier, le risque que le canton de Berne refuse d'accorder ce genre de faveurs sera sensiblement accru en cas de vote négatif le 24 novembre 2013.



Energie

Projet novateur à la Grande Ecluse

Le Gouvernement jurassien vient d'octroyer une nouvelle concession de force hydraulique pour une microcentrale sur la Sorne, située sur le seuil existant de la Grande Ecluse à Delémont. La microcentrale pourra à terme couvrir les besoins en électricité de l'éclairage public de la ville de Delémont.

Développé en coordination avec les divers aménagements de la Sorne liés au plan spécial « En Dozière », ce projet novateur prévoit une exploitation hydroélectrique au fil de l'eau. Porté par les Services industriels de Delémont (SID), il s'inscrit pleinement dans la nécessité de développer les énergies renouvelables.

Les installations hydroélectriques de la Grande Ecluse escomptent une production annuelle moyenne d'environ 500 MWh. Actuellement, cette production couvrirait la moitié de la consommation annuelle de l'éclairage public de la ville de Delémont. A terme, avec le remplacement des ampoules par des systèmes à faible consommation, la microcentrale pourrait couvrir la totalité de cet éclairage public.

Le projet réserve un montant de près de 180 000 francs pour la revitalisation d'un tronçon aval de la Sorne, ce qui compensera largement l'impact de l'ouvrage hydroélectrique.

Avec ce projet exemplaire – en termes énergétique, écologique et paysager – la ville de Delémont va se doter d'un outil performant et en adéquation avec le concept de développement durable.



Une affaire de cœur et de raison

Un double « OUI » fera gagner tout le monde

Ce qui est proposé au Jura bernois et au canton du Jura n'est autre qu'une réflexion libre de toute contrainte, sans a priori, où la seule bonne volonté des femmes et des hommes conviés à la table de discussion s'imposera. Qui a fait quoi dans le passé? C'est là chose secondaire, et nul n'est besoin de s'attarder. Que serons-nous demain? C'est la préoccupation première, et tout invite à s'y intéresser.

Si le « OUI » l'emporte, aucun vainqueur ne sortira des urnes. Seuls le courage et la curiosité qui se seront exprimés seront vus comme le levier d'une nouvelle donne politique. Personne n'y perdra, tout le monde y gagnera. On entrera alors dans une nouvelle ère, une phase exaltante de la Question jurassienne, qu'une volonté collective placera au-dessus du préjugé et de la méfiance.

Le Jura bernois est assez solide pour faire valoir ses intérêts dans les négociations. Le canton du Jura est assez fort pour abandonner sa souveraineté au profit d'une autre, commune, bénéfique à l'ensemble historique dont il se réclame. Ouvrons la parole, plaidons l'intelligence et illustrons les vertus du débat démocratique, car telle attitude fera gagner tout le monde.

C'est un gain de temps que celui consacré aux questions d'avenir. C'est une perte de temps tragique que celui concédé à l'incompréhension mutuelle. En ferons-nous assez pour assurer la cohésion du pays? Si nous perdons de vue l'essentiel, alors nous échouerons. Pour éviter cela, mettons un « OUI » constructif et entreprenant dans l'urne le 24 novembre!

Communiqué de presse du Comité de campagne « Un Jura nouveau » du 27 octobre 2013.

Diffusion: Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

REVUE DE LA PRESSE

Le « réduit national ».

Le Figaro (1^{er} octobre 2013)

Le jour où les brigades de Dijon attaqueront la Suisse

L'armée helvète a simulé en août dernier, à l'occasion de manœuvres de brigades blindées, une attaque de forces venues de France. Depuis que la crise sévit chez leurs voisins, la grande peur des Suisses est de voir déferler des hordes de déshérités européens, prêts à s'emparer par les armes de leur magot bancaire, en semant la terreur chez leurs paisibles citoyens. Cette angoisse s'est à nouveau manifestée à la fin du mois d'août, lors des dernières manœuvres des brigades blindées romandes, dont la mission était de repousser une attaque supposée de milices paramilitaires venues... de France!

Le Matin, dans son édition de dimanche, vient de révéler l'incroyable scénario écrit par l'état-major helvète. « Suite à une longue crise économique, politique et sociétale, l'architecture politique et sécuritaire européenne s'effondre. Une majeure partie du continent fait face à une grande dépression, qui se caractérise par une montée des tensions internes et de la violence. » Cela posé, les gradés suisses imaginent qu'à l'instar d'autres nations européennes la France est démembrée. Parmi les nouvelles entités, « Saônia », qui correspond à l'actuel Jura français, est considérée par l'ONU comme « un Etat failli ». Le taux de chômage y est de 30 % et des organisations criminelles y font la loi. Alors, ce qui devait arriver arriva. Les félonnes autorités saôniennes accusent la bonne Suisse, qui a résisté à la crise, d'être responsable de ses malheurs et exige que celle-ci reprenne une partie de sa dette. Les FAS, les Forces armées saôniennes – même dans ses rêves les plus fous, le militaire utilise des acronymes –, sont « motivées et bien équipées ». La BLD, la Brigade libre de Dijon, cette organisation paramilitaire proche du régime saônien, menace « de venir chercher l'argent que la Suisse a volé ».

La Saônia serait-elle une résurgence du duché de Bourgogne de Charles le Téméraire?

Pas le temps de s'interroger, car l'histoire concoctée par les militaires suisses s'envenime. Un jeune Saônien est tué par la police helvétique. La BLD réplique par un attentat à la grenade sur un poste-frontière. De Dijon, elle annonce « le début du combat de rétribution ». Le réseau de la Confédération est piraté, des actes de violence se multiplient en Suisse romande, déjà la BLD pille et tue dans le canton de Vaud...

C'est à ce moment précis que sont victorieusement intervenues, les 26, 27 et 28 août dernier, les brigades blindées de l'exercice Duplex-Barbara. En 2012, quelque 2000 soldats helvètes avaient déjà héroïquement repoussé la précédente invasion de gueux affamés par la chute de l'euro. L'exercice « Stabulo Due » de 2012 avait suscité beaucoup de réactions, jusqu'en Amérique, où certaines télévisions n'avaient pas compris l'imagination helvète. En 2013, l'exercice Duplex-Barbara est presque passé inaperçu. Etablie en 2010 par l'état-major suisse, la carte des pays constituant une menace pour la Suisse, elle, demeure. Y figurent la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la France. Certes, tous ces pays ne sont pas des voisins de la Confédération helvétique. Mais la peur n'a pas de frontière.

« Construire ensemble » : des chiffres

A l'occasion de sa conférence de presse du 25 octobre dernier à La Neuveville, le comité interpartis « Construire ensemble », qui milite pour un oui le 24 novembre 2013, a présenté plusieurs chiffres intéressants.

Ainsi la dette par habitant, sur la base des chiffres de l'année 2011, correspond dans le Jura à un peu moins de 4000 francs, contre près de 10000 francs dans le canton de Berne (ou encore plus de 10000 francs dans celui de Neuchâtel).

Quant à la fortune des cantons, celui de Berne présentait un découvert au bilan de 1,9 milliard de francs en 2012 alors que le canton du Jura affichait une fortune nette de plus de 200 millions de francs.

Notons encore qu'entre 2005 et 2011, le canton du Jura a investi 2090 francs par habitant (17,27 %) contre 882 francs par habitant pour celui de Berne (9,2 %). Dont acte.

Souveraineté

Le Jura et le Québec à un carrefour

Dans le contexte de la votation du 24 novembre 2013, le Centre suisse d'études sur le Québec et la Francophonie propose d'élargir la réflexion au travers d'une journée d'études comparatives Québec-Jura sur le thème : « Passé, présent et avenir de la souveraineté ».

Rassemblant des spécialistes de l'histoire, de la vie politique et de la société jurassienne et québécoise, ces débats, ouverts au public, souhaitent comparer la question de la souveraineté dans le cadre des fédéralismes suisse et canadien, et mettre ainsi en perspective les enjeux sociaux, politiques et identitaires qui lui sont liés.

La conférence publique aura lieu samedi 9 novembre 2013, de 10 h à 13 h, à la salle du Séminaire, à Porrentruy (rue Thurmann 1). Une table ronde (de 11 h 30 à 13 h) sera notamment organisée : « Quel avenir pour les projets souverainistes ? Le Jura et le Québec au carrefour. » Entrée gratuite. Verrée de la Saint-Martin à l'issue de la rencontre.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 9 novembre 2013

Saint-Ursanne : Stand de la section du MAJ Clos du Doubs. Invitation à un rendez-vous convivial d'information « Ensemble, osons dire OUI le 24 novembre ! » De 9 h 30 à 14 h devant le magasin Coop. Verre de l'amitié offert !

Samedi 16 novembre 2013

Meyrin : Repas de Saint-Martin de la section genevoise de l'Association des Jurassiens de l'extérieur. Auberge communale de Meyrin, 13 bis, avenue de Vaudagne, dès 19 h 30. Inscriptions jusqu'au 10 novembre 2013 auprès de Pascal Mottet (079 524 67 64).

LE JURA LIBRE OPTIQUE JURASSIENNE

Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Courriel: juralibre@maj.ch

Nos militants sur le terrain

Depuis le samedi 26 octobre dernier, les campagnes des comités « Un Jura nouveau » et « Construire ensemble » ont pris une nouvelle dimension avec la présence des militants dans le terrain.

De La Neuveville à Porrentruy en passant par Saint-Imier et Moutier, des militants convaincus s'engagent afin de présenter nos arguments par un contact direct avec nos concitoyens. Les réactions rencontrées vont du déni total à l'approbation enthousiaste. Mais le plus important à retenir c'est le commentaire de cette militante qui dit : « J'ai eu une bonne discussion avec une dame qui n'avait pas encore fait son choix. Après lui avoir présenté notre projet elle est repartie avec l'intention de voter oui. » Chaque voix est importante.

Nos arguments sont bons, notre projet solide et porteur d'espoir. Que chacun d'entre nous s'engage auprès de ses voisins, de ses collègues de travail, de ses amis et de sa famille. Il n'est pas facile d'aborder l'autre pour lui parler de ce sujet, mais en sachant que nous sommes des centaines à le faire, cela doit nous donner le courage d'oser le faire. Le 24 novembre nous ne devons pas nous dire : « J'aurais pu, j'aurais dû », mais bien plutôt : « J'ai fait ce qui était à faire. »

Votez et faites voter OUI le 24 novembre !



Militants favorables au OUI « sur le terrain » à Saint-Imier.

Message à la fonction publique

Dans la perspective du vote du 24 novembre sur l'avenir institutionnel de la région, le Gouvernement jurassien a adressé un message à l'ensemble des employés de la fonction publique jurassienne. Il y rappelle notamment les enjeux de ce vote historique et le caractère novateur et démocratique de la démarche proposée.

Le vote du 24 novembre est exceptionnel parce qu'il n'est pas courant qu'une population ait l'occasion de se prononcer sur son appartenance cantonale.

Par ailleurs, la votation ne porte pas sur un « paquet ficelé » par les autorités mais sur un processus visant à créer une nouvelle entité cantonale sur la base d'une page blanche. Le vote est exceptionnel aussi parce qu'il offre aux communes du Jura-Sud qui le désirent la perspective de pouvoir se prononcer individuellement dans un second temps.

Le Gouvernement jurassien rappelle l'engagement permanent des autorités pour trouver une solution à la Question jurassienne et répondre aux aspirations du peuple jurassien, en particulier des Jurassiens domiciliés dans le Jura méridional. Il invite les employés de la fonction publique à s'informer de manière approfondie sur cette importante votation, à suivre les débats organisés par les médias régionaux et nationaux, en un mot à saisir cette chance unique de débattre démocratiquement d'une question essentielle : celle de l'avenir institutionnel de la région.

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

« Je ne dis pas que nous sommes complètement malheureux. Mais ma nature me pousse à chercher le meilleur, les améliorations possibles. Là, nous avons une opportunité de discuter avec des gens de tous bords pour imaginer ce qui pourrait être entrepris dans un nouveau canton. Alors même si au final cette nouvelle entité n'aboutit pas, la discussion ne pourra être que positive et enrichissante si chacun y met du sien. »

Et puis, refuser un projet parce qu'il ne nous plaît pas ou refuser d'entrer en matière sont des démarches totalement différentes. »

Stéphane Hänni, La Neuveville (« Le Journal du Jura », 18 octobre 2013).

Une constituante, à quoi ça sert ?

Les cinq constituants de 1976 soussignés, membres de la Commission politique du Mouvement autonomiste jurassien, se plaisent à considérer l'importance d'une assemblée constituante pour un Jura nouveau, telle que proposée par le scrutin du 24 novembre prochain.

Cet exercice grandeur nature a été pour chacun d'eux une école de vie politique et sociale et elle continue de les motiver, malgré les années qui se sont écoulées.

Dans une prochaine assemblée constituante, les contacts obligés entre les membres de la députation de tout un pays seront le gage d'un débat serein et objectif sur la reconstitution de l'unité du Jura.

Mieux que l'Assemblée interjurassienne – qui a contribué à calmer les ardeurs des uns et des autres, mais que sous-tendait un besoin de loyauté – elle doit être le creuset où se forment les femmes et les hommes qui dirigeront par la suite ce nouveau canton.

Parce qu'on les a oubliées, rappelons les innovations de la Constituante de 1976, par rapport à la situation que nous vivions dans le cadre du canton de Berne :

- reconnaissance et défense de la langue française ;
- instauration de l'assurance maladie, accident et maternité obligatoire ;
- instauration de l'école maternelle obligatoire dans toutes les communes ;
- politique toute nouvelle de l'environnement et de l'aménagement du territoire ;
- renforcement de la législation sociale ;
- institution d'un Bureau de la condition féminine, une première en Suisse ;
- droit démocratique reconnu dès 18 ans ;
- droit d'initiative cantonale reconnu à deux mille électeurs ou huit communes ;
- vote reconnu aux Jurassiens vivant à l'étranger ;
- droit de vote reconnu aux étrangers après un certain séjour dans le Jura ;
- reconnaissance de la validité d'un contre-projet préféré à une initiative.

Après trente-quatre ans d'application, cette Constitution a révélé ses qualités, mais aussi certaines imperfections. Elle mériterait une révision. L'occasion qui nous est offerte est unique. Pour chaque Jurassien l'occasion est belle de se manifester en faisant des propositions. Et à la fin, les populations concernées, très librement, décideront.

● François Lachat, François Mertenat, Jean-Claude Montavon, Pierre Philippe, Serge Vifian

LE SAVIEZ-VOUS ?

La souveraineté permet à tout canton d'organiser sa police et de veiller à la sécurité de ses habitants. Selon les statistiques de la criminalité en 2012, le taux d'élucidation des infractions au Code pénal a atteint 34 % dans le Jura, qui est pourtant un canton frontalier, contre 26 % dans le canton de Berne. En outre, plus de 27 % des vols par effraction ont été élucidés dans le canton du Jura alors que ce taux est inférieur à 9 % dans le canton de Berne.

Au sein d'une nouvelle entité romande, les décisions en matière de politique de sécurité seront du ressort de l'assemblée constituante puis du parlement. Dans ces deux organes, le Jura-Sud sera dûment représenté, à raison respectivement de 50 % et de 42,3 % (représentant la part de sa population). Actuellement, sa population ne représente que 5,2 % du grand ensemble germanophone bernois.

Statistiques de la criminalité : taux d'élucidation des vols par effraction en 2012

